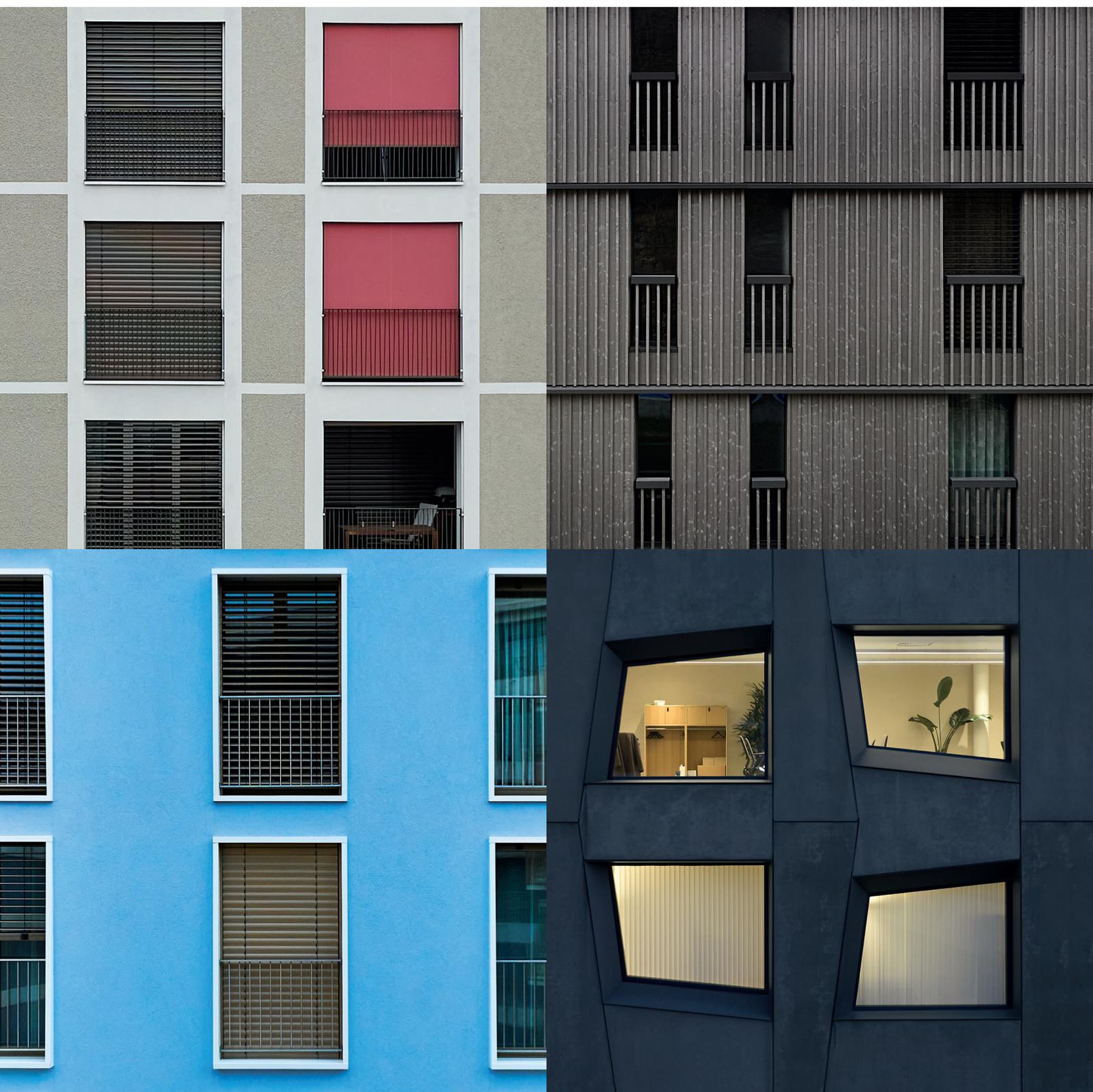




Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA

# RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2022

(Public Disclosure)





# Table des matières

<b>Résumé du rapport sur la situation financière</b>	<b>4</b>	<b>E. Évaluation</b>	<b>26</b>
<b>A. Activités de l'entreprise</b>	<b>6</b>	1. Principes généraux d'évaluation	
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques		2. Évaluation proche du marché des actifs	
2. Principaux segments d'activité		3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements	
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances		4. Montant minimum	
<b>B. Résultats de l'entreprise</b>	<b>12</b>	<b>F. Gestion du capital</b>	<b>31</b>
1. Informations sur les résultats de l'entreprise		1. Principes et objectifs de la gestion du capital	
<b>C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques</b>	<b>16</b>	2. Fonds propres	
1. Conseil d'administration		<b>G. Solvabilité</b>	<b>32</b>
2. Direction		1. Résultats principaux du SST	
3. Gestion des risques et système de contrôle interne		2. Définitions	
<b>D. Profil de risques</b>	<b>23</b>	3. Décomposition et évolution du capital cible	
		4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque	
		<b>Annexes</b>	<b>37</b>

# Résumé du rapport sur la situation financière

**Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Vie») au 31 décembre 2022 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (Public Disclosure)». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.**

**À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.**

## Activités de l'entreprise

Vaudoise Vie est une filiale détenue à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «le Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances vie.

## Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève pour l'exercice 2022 à CHF 12,8 millions. Les primes périodiques se situent à CHF 183,6 millions en 2022. Les primes uniques, quant à elles, s'élèvent à CHF 75,1 millions, grâce à la commercialisation de deux tranches TrendValor et le succès de notre produit SerenityPlan. Le rendement comptable net des placements est de 0,0%.

## Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

## Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Vie sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

## Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

## Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et dans l'objectif de respecter les exigences SST. La société continue à privilégier le renforcement de ses fonds propres. Elle n'a donc pas distribué de dividende durant l'exercice 2022.

Vaudoise Vie ne recourt pas au marché des capitaux. Dans le but d'augmenter son assise financière, la société bénéficie toutefois d'un prêt subordonné de CHF 30,0 millions et d'un prêt simple de CHF 280,0 millions de Vaudoise Assurances Holding SA.

**Solvabilité**

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2023.

Le taux SST 2023, calculé sur la base des données au 31 décembre 2022, est de 259% et se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

# A. Activités de l'entreprise

## 1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Faire évoluer la stratégie de l'entreprise en tenant compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes, c'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Ces réflexions sont soutenues par nos valeurs d'entreprise: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Elles décrivent l'ADN de notre Compagnie aux racines coopératives avec un objectif prioritaire: répondre aux besoins et aux attentes de nos clientes et clients.

Face à un environnement empreint de forte volatilité et d'incertitude, avec notamment une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, le Groupe Vaudoise cherche à s'adapter et à évoluer en permanence.

### Cycle stratégique 2020-2022

L'année 2022 marque la fin du plan stratégique triennal initié en 2020. Celui-ci est basé sur quatre ambitions qui s'inscrivent dans la continuité de notre stratégie d'entreprise.

#### «Une identité coopérative originale et différenciante, pilier de notre pérennité et porteur d'une image de marque forte.»

Vaudoise Vie est la société active dans le domaine de l'assurance vie du Groupe. Elle appartient à 100% à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding est coté à la Bourse suisse.

Pour assurer sa pérennité, Vaudoise Vie maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. En ligne avec nos valeurs coopératives, cette stratégie implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes.

Fidèle à ses valeurs, Vaudoise Vie inscrit la durabilité dans ses activités depuis de nombreuses années. Après avoir élaboré une stratégie de durabilité, notre engagement pour l'environnement et la société a été renforcé en ancrant la durabilité dans notre quotidien. Le Groupe a d'ailleurs publié en 2022 son premier rapport de durabilité basé sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Nous y avons sélectionné les thèmes matériels qui correspondent aux attentes de nos parties prenantes et qui ont un impact sur le bien-être commun, qu'il s'agisse du climat mais aussi des conditions sociales et sociétales au sens large. Notre rapport de durabilité 2022 se trouve en ligne [<https://rapport-de-durabilite.vaudoise-ra.ch/>].

L'année 2022 marque un virage important dans la stratégie de sponsoring du Groupe. La Compagnie est devenue le partenaire principal de la relève de Swiss Tennis et soutient l'ensemble des événements de tennis dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans en y associant son nom. La Vaudoise s'engage également directement auprès de deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef et Dominic Stricker.

#### «Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clientes et clients dans la durée pour répondre à leurs besoins, tout en assurant une rentabilité à long terme.»

Vaudoise Vie intervient en principe en qualité de porteur de risques dans la majorité des branches de prévoyance individuelle et, selon les besoins, en tant que fournisseur de solu-

tions externes proposées par des partenaires sélectionnés, comme pour l'assurance vie collective (Swiss Life). Depuis 2021, elle propose également une solution B2B permettant à des partenaires de commercialiser facilement son assurance vie décès via une Application Programming Interface (API).

Pour accompagner son développement, le Groupe Vaudoise souhaite garantir sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. Il poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de sa situation financière.

**« Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clientes et clients. »**

Vaudoise Vie poursuit et renforce sa démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres. L'objectif est d'être présente à chaque moment de l'expérience de notre clientèle.

En 2022, la Vaudoise a poursuivi son programme de transformation digitale, levier majeur pour l'évolution de l'entreprise. Après avoir nouvellement défini les priorités stratégiques de cette transformation et fait évoluer la structure de gouvernance en 2021, le Groupe a établi les bases solides sur lesquelles viendront se développer des actions concrètes liées aux différents projets identifiés ces 18 prochains mois.

Le programme de transformation digitale a pour but de répondre aux besoins actuels et futurs de la clientèle du Groupe Vaudoise en attente d'une expérience numérique toujours plus importante et aisée. Le programme vise à améliorer la productivité et simplifier nos processus sur toute la chaîne de valeur. Ainsi, la Compagnie peut se focaliser sur les tâches à forte valeur ajoutée et sur la création de valeur.

**« Un assureur national avec un ancrage territorial fort en Suisse romande, avec la vocation d'accélérer son développement en Suisse alémanique. »**

Vaudoise Vie donne la priorité à une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillères et conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le développement sur le marché suisse alémanique est une priorité stratégique du Groupe, et ce par l'intervention de ses propres conseillères et conseillers auprès des particuliers et des PME. Le portefeuille de cette région progresse positivement, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise souhaite se développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre sa proximité. Il comprend quelque 117 points de vente organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir notre clientèle le plus efficacement possible.

### **Cycle stratégique 2023-2025**

En 2022, la Vaudoise a ouvert son nouveau cycle stratégique et tracé sa nouvelle feuille de route pour la période allant de 2023 à 2025.

« Être l'Assureur préféré » est la nouvelle vision stratégique de la Compagnie. Aux valeurs fondamentales qui représentent l'ADN de la Vaudoise – Proches, Fiables, Humains –, une quatrième valeur soulignant le dynamisme et l'esprit d'entreprise a été ajoutée: Proactifs.

Nous avons clarifié et réactualisé notre mission « Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible ». Assureur suisse, nous conseillons et offrons aux particuliers, aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques. De nature coopérative, nous poursuivons une croissance dynamique et rentable dans notre cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de notre clientèle, de nos sociétaires, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs.

La stratégie 2023-2025 est, quant à elle, centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

#### **Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse**

Nous voulons renforcer la valeur différenciatrice et nationale de la marque coopérative de la Vaudoise. Nous souhaitons accroître la marque employeur permettant non seulement la rétention et le développement de compétences des collaboratrices et des collaborateurs existants, mais aussi l'engagement de nouveaux talents et la préparation de la relève du management.

#### **Améliorer nos solutions et l'expérience de nos clientes et clients à l'aide des meilleures technologies**

La Vaudoise offre une expérience client omnicanale renforcée, des solutions répondant aux besoins du marché et améliore son efficacité sur toute la chaîne de valeur à l'aide des meilleures technologies, tout en accompagnant ses collaboratrices et collaborateurs dans le changement.

#### **Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière du Groupe Vaudoise**

Le Groupe poursuit une croissance rentable de son cœur de métier assurantiel et renforce sa présence en Suisse alémanique. Il réalise des résultats financiers de qualité en regard de son appétit aux risques et des conditions du marché afin de maintenir une capitalisation supérieure à la moyenne du marché suisse.

#### **Compléter notre offre par des solutions et services complémentaires**

La Vaudoise saisit des opportunités dans l'assurance, la gestion immobilière pour le compte de tiers et d'autres domaines stratégiques.

#### **Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise**

La Compagnie agit pour le climat et intègre cet engagement dans tous ses métiers, ses offres et ses services. Chacune de ces priorités présente des enjeux majeurs pour la période allant de 2023 à 2025 qui concourent, ensemble, à l'atteinte de la nouvelle vision de notre entreprise.

## **2. Principaux segments d'activité**

En tant que porteur de risque, Vaudoise Vie est active dans les branches des assurances individuelles sur la vie. La palette de produits est largement diversifiée et adaptée aux besoins des clientes et des clients. Elle comprend des assurances contre les risques de décès et d'invalidité et des assurances permettant de constituer une épargne ou de couvrir le risque de longévité (rentes viagères). Compte tenu des conditions économiques actuelles, l'offre de produits d'assurances de capitaux avec une composante d'épargne à taux d'intérêt garanti est en grande partie remplacée par des assurances liées à des fonds de placement.

L'année 2022 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 19,4%.

### 3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances

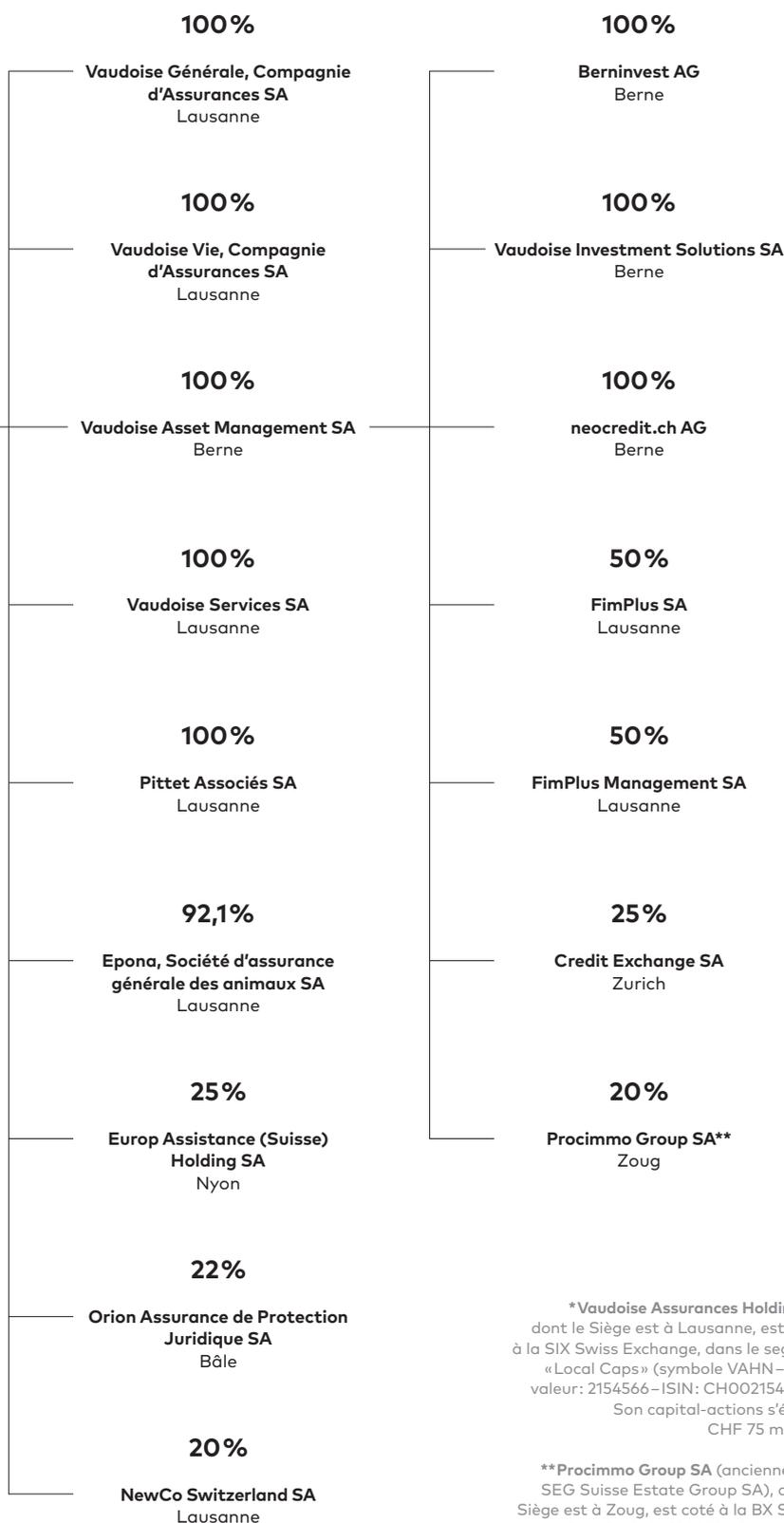
#### Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative

Lausanne

67,6%

#### Vaudoise Assurances Holding SA\*

Lausanne



\*Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

\*\*Procimmo Group SA (anciennement SEG Suisse Estate Group SA), dont le Siège est à Zoug, est coté à la BX SWISS (ISIN: CH0424520929). Son capital-actions s'élève à CHF 3 millions.

### 3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2022 atteint CHF 1'224'648'450.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Associés SA, Vaudoise Services SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions de cinq sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management, CHF 400'000.– pour Pittet Associés SA et CHF 250'000.– pour Vaudoise Services SA. Elle détient 92,1 % du capital-actions d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient directement 100 % des actions de Pittet Associés SA, société active dans le conseil actuariel et juridique ainsi qu'en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances. Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, deux filiales et six sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment « Immobilier durable Suisse » de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient 25 % de Credit Exchange SA, plateforme de financement immobilier ainsi que 50 % de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, et 50 % de FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier. Vaudoise Asset Management SA détient également 20 % de Procimmo Group SA, groupe actif dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière est de CHF 180'180'000.–. Depuis 2022, Vaudoise Asset Management est l'unique actionnaire de neocredit.ch AG, plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Fin décembre 2022, Vaudoise Assurances Holding a pris une part de 20 % dans le capital de la scale-up NewCo, une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70 % par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance « Assistance », y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion est une assurance de protection juridique, dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78 %

par Zurich Compagnie d'Assurances SA. Les sociétés Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion ne sont pas cotées en bourse.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. À ce titre, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

### 3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Vie et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Vie du 22 mars 2022 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2022.

## B. Résultats de l'entreprise

### 1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie ».

**Les primes 2022 sont en hausse de 19,4%. Le résultat 2022 de Vaudoise Vie s'élève à CHF 12,8 millions. Le besoin de provision pour garantie de taux étant en baisse, une dissolution de CHF 30,0 millions a été faite sur l'année 2022.**

#### Compte de résultat en millions de CHF

	2022	2021
Primes brutes	258,7	216,9
Primes brutes cédées aux réassureurs	-5,0	-6,1
<b>Primes pour propre compte</b>	<b>253,7</b>	<b>210,8</b>
Variation des reports de primes	1,7	1,5
Variation des reports de primes: part des réassureurs	-0,2	0,0
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations	-0,7	-0,8
<b>Primes acquises pour propre compte</b>	<b>254,5</b>	<b>211,6</b>
Autres produits de l'activité d'assurance	3,4	3,4
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>257,9</b>	<b>257,9</b>
Charges des sinistres: montants payés bruts	-219,7	-244,3
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	3,5	2,7
Variation des provisions techniques	42,1	0,9
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-1,8	0,3
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-13,1	-5,8
<b>Charges de sinistres pour propre compte</b>	<b>-189,1</b>	<b>-246,2</b>
<b>Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>	<b>-43,5</b>	<b>-41,8</b>
Autres charges techniques pour propre compte	-1,7	-3,8
<b>Total des charges de l'activité technique d'assurance</b>	<b>-234,3</b>	<b>-291,7</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>23,6</b>	<b>-76,7</b>
Produits des placements	188,1	202,5
Charges financières et frais de gestion des placements	-135,6	-98,5
<b>Résultat des placements</b>	<b>52,5</b>	<b>104,0</b>
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-42,3	10,1
Autres produits financiers	2,5	1,1
Autres charges financières	-8,4	-6,0
<b>Résultat sur les autres éléments financiers</b>	<b>-48,1</b>	<b>5,3</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>28,0</b>	<b>32,6</b>
Autres produits	0,0	2,7
Autres charges	-11,9	-15,4
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>16,1</b>	<b>19,9</b>
Impôts directs	-3,3	-5,6
<b>Bénéfice</b>	<b>12,8</b>	<b>14,2</b>

### 1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

L'année 2022 a également été marquée par le coronavirus, avec des impacts incertains aussi bien sur la santé de nos assurées et assurés (Covid long) que sur l'évolution de l'économie et des conséquences potentiellement contradictoires sur la prévoyance privée. Cependant, la guerre en Ukraine a eu un impact encore plus fort sur les marchés financiers accompagné d'une hausse générale de l'inflation et des taux d'intérêt. Ce climat rend plus que jamais nécessaires l'analyse et le conseil dans des solutions de prévoyance individuelle sur mesure. Grâce à notre gamme de produits adaptée tant en primes périodiques qu'en primes uniques, nous constatons avec satisfaction une hausse de 19,4 % de notre encaissement pour atteindre le montant de CHF 257,7 millions.

La baisse d'encaissement attendue des produits traditionnels de capitaux de CHF 7,1 millions est plus que compensée par la croissance de CHF 23,4 millions des produits de nouvelle génération avec tout ou partie au risque du souscripteur. Notre produit d'épargne 3a avec investissement dans des fonds, combiné avec une couverture du risque biométrique, est privilégié par notre clientèle dans le cadre de l'amortissement indirect d'une hypothèque. Un recul de l'activité hypothécaire durant l'année 2022 a mené à une baisse des ventes, surtout lors des deuxième et troisième trimestres, avec une reprise observée lors du quatrième trimestre. Nous avons également augmenté la flexibilité de ce produit en offrant à notre clientèle la possibilité de suspendre le paiement des primes pour une période déterminée tout en conservant la couverture d'assurance. Cette souplesse permet de maintenir le contrat durant des périodes de difficultés financières. Le bon positionnement concurrentiel de nos produits risque pur (décès et invalidité) est confirmé par une croissance constante déjà enregistrée l'année passée (+2,4% des primes émises).

En ce qui concerne les primes uniques, nous avons commercialisé deux tranches TrendValor et le succès de notre produit SerenityPlan s'est encore accéléré. Le bon positionnement concurrentiel de ces produits, qui combinent prestations garanties et investissements au risque des souscripteurs, a permis d'enregistrer un volume de primes plus élevé que les années précédentes.

Les prestations ont diminué de 10,5%. Cette baisse est principalement due aux fluctuations des rachats et des arrivées à terme. Pour l'instant, les impacts de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine ne sont pas significatifs.

### 1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Vie se monte à fin décembre 2022 à CHF 3,9 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être ainsi choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

### 1.2.1. Résultats des placements par catégorie d'actifs

#### Vaudoise Vie (2022)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Placements assurance vie liées	Total
Produits des placements	47,3	37,7	6,2	6,3	4,0	50,3		151,7
Charges financières et frais de gestion des placements	-20,3	-25,9	-	-2,1	-9,2	-28,7		-86,2
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations							-42,3	-42,3
Autres produits des placements (change)	-	23,9	-	-	-	12,5		36,4
Autres charges des placements (change)	-	-34,6	-	-	-	-14,7		-49,4
<b>Résultat financier</b>	<b>27,0</b>	<b>1,1</b>	<b>6,2</b>	<b>4,2</b>	<b>-5,3</b>	<b>19,3</b>	<b>-42,3</b>	<b>10,3</b>

#### Vaudoise Vie (2021)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Placements assurance vie liées	Total
Produits des placements	41,6	63,1	6,3	6,2	6,5	56,1		179,7
Charges financières et frais de gestion des placements	-19,7	-12,9	-	-0,2	-1,5	-34,2		-68,5
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations							10,1	10,1
Autres produits des placements (change)	-	16,0	-	-	0,1	6,8		22,8
Autres charges des placements (change)	-	-20,1	-	-	-0,1	-9,8		-30,0
<b>Résultat financier</b>	<b>21,8</b>	<b>46,1</b>	<b>6,3</b>	<b>6,0</b>	<b>5,0</b>	<b>18,9</b>	<b>10,1</b>	<b>114,1</b>

### 1.2.2. Immobilier

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Vie atteint ainsi CHF 514 millions. La part de placement dans l'immobilier est en légère baisse à 13,3%, contre 14,1% une année auparavant.

En tenant compte des fonds immobiliers, la performance brute en valeur de marché s'est quant à elle élevée à 3,5% pour 2022.

### 1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 55,7% du total des placements en 2022 contre 54,6% une année auparavant.

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de -17,3%. Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à -20,8%.

### 1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2022, ces investissements représentent CHF 341,8 millions, soit 8,8% des placements, identique par rapport à une année auparavant. La performance de marché de ce portefeuille est de -15,0%.

### 1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Vie considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Leur part dans l'allocation globale de ses actifs est de 10,2% alors qu'il se montait à 11,4% en 2021.

La performance des prêts hypothécaires en valeur de marché est de -7,3% pour 2022.

### 1.2.6. Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2022 représente 2,9% du total des actifs, contre 1,9% une année auparavant. Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères. En tenant compte des fonds d'actions, la performance en valeur de marché est de -17,3% pour les actions suisses et de -18,1% pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

### 1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. La part de ces investissements en Private Equity se situe à 0,2% en 2022 contre 0,1% une année auparavant.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 9,1% de l'ensemble des placements de la société à fin 2022, comme l'année précédente.

### 1.2.8. Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir près de 70% de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

# C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

## 1. Conseil d'administration

### 1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins.

Les huit administrateurs en fonction au 31 décembre 2022 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
<b>Philippe Hebeisen</b>	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
<b>Chantal Balet Emery</b>	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
<b>Martin Albers</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
<b>Javier Fernandez-Cid</b>	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
<b>Eftychia Fischer</b>	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		◐ <sup>1)</sup>	●	
<b>Peter Kofmel</b>	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
<b>Cédric Moret</b>	Membre du Conseil, membre du Comité de transformation digitale	●		◐ <sup>2)</sup>		●
<b>Jean-Philippe Rochat</b>	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

1) Jusqu'à l'Assemblée générale de 2022

2) Depuis l'Assemblée générale de 2022

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil, qui s'assure qu'ils ne constituent pas des conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant, ni par leur aspect stratégique. Philippe Hebeisen a, quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020. Le Conseil d'administration est ainsi largement en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

#### 1.1.1. Élection et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs septante ans.

### 1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrl, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué quatre comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

### 1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées en présence de la Direction. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur responsable du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2022, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

### 1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2022, le comité a siégé à cinq reprises, dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

### 1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition, qui est identique pour Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, et les compétences du comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et

les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et le directeur des Ressources humaines (DRH) sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2022, il a siégé à sept reprises durant deux à trois heures.

#### 1.1.6. Comité d'investissement

Le comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du comité. En 2022, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

#### 1.1.7. Comité de transformation digitale

Le comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures.

#### 1.1.8. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de

L'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

### 1.1.9. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et le DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

## 2. Direction

### 2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2022, la Direction se compose des dix membres suivants:

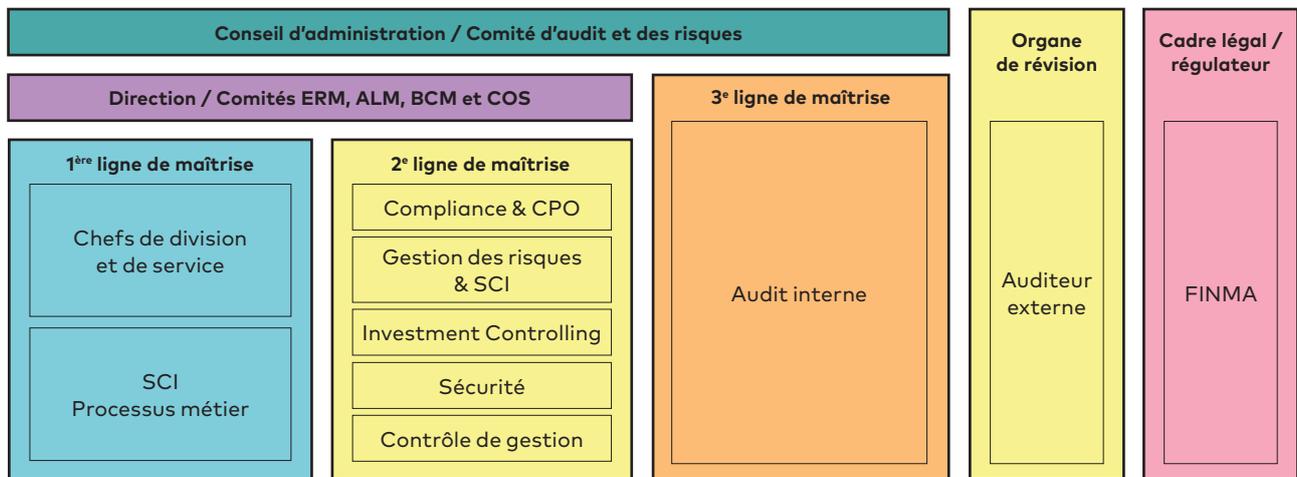
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO
Karim Abdelatif	Directeur, Dépt. Ressources humaines
Christoph Borgmann	Directeur, CFO, Dépt. Finances
Stanislas Bressange	Directeur, CTO, Dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt. Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt. Asset management
Christian Lagger <sup>1)</sup>	Directeur, Dépt. Assurances Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur, Dépt. Assurances de Personnes
Frédéric Traimond	Directeur, CRO, Dépt. Actuariat et Réassurance

1) Il est remplacé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 par Patrick Streit.

La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

### 3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.



Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

**L'audit interne** contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

**Le contrôle de gestion** fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

**L'actuaire responsable vie** s'assure que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et soient conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable désigne les tarifs à la base d'un produit et établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

**Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM)** assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

**Le Comité Asset Liability Management (ALM)** a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

**L'Investment Controlling** est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

**Le Comité de sécurité (COS)** a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de

sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Ces éléments sont validés formellement par la Direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des axes stratégiques est suffisant. Il est composé de la secrétaire générale, du CFO, du CTO, du DRH et du CRO. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaboratrices et des collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

**Le Compliance Officer Groupe** veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

**Le Chief Privacy Officer (CPO)** assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

**L'organe de révision externe** rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

## D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

### Risques d'assurance

Pour une compagnie d'assurances vie, les risques d'assurance, qui affectent la valeur des engagements d'assurance, sont liés non seulement au caractère incertain de la réalisation des risques couverts (décès, invalidité, longévité), mais aussi aux fluctuations qui peuvent affecter les frais d'administration (risque de frais) et le comportement des clients (risque d'annulation ou risque d'option).

Une évolution défavorable des risques d'assurance peut être liée :

- à des produits inadaptés (définition des couvertures);
- à une souscription inadéquate;
- à une déviation de la sinistralité par rapport aux tables techniques utilisées dans la création des produits;
- à une augmentation de nos frais d'administration;
- au comportement des clients faisant jouer les options financières intégrées aux produits.

L'objectif est de minimiser les risques d'assurance. Les mesures principales existantes pour réduire ces risques sont :

- le suivi régulier des produits et l'adaptation dès qu'une évolution significative est identifiée;
- l'établissement de règles de souscription et un suivi régulier au minimum une fois par année assurant un niveau de sinistralité raisonnable;
- la cession des risques biométriques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée à notre appétit aux risques;
- le suivi régulier de la sinistralité;
- le suivi attentif du niveau des frais en fonction des modèles d'affaires par type de produits et par types de commercialisation;
- le suivi du comportement des clients (taux d'annulation) et le maintien d'un niveau de fidélité adéquat.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

### Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurance. Une société d'assurance vie est d'autant plus exposée au risque de taux d'intérêt par ses engagements d'assurance. L'objectif pour Vaudoise Vie est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Vie décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux, immobilier et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agréant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Vie applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir: les titres à revenus fixes, les titres à revenus variables et l'immobilier.

Le risque de performance insuffisante de nos placements ajusté aux risques et par rapport à nos engagements reste un risque majeur pour Vaudoise Vie, ceci d'autant plus si la situation sur les taux sans risque venait de nouveau à se détériorer dans les années à venir. Les mesures déjà prises permettent toutefois de mitiger une telle évolution.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties de respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui suivent de manière permanente ces risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Vie monitoré très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements, principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

À la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon de temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Vie est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

**Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitore avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses filiales, ces risques sont évalués comme étant modérés.

**Risque de concentration**

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Vie est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. À fin 2022, Vaudoise Vie est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

# E. Évaluation

## 1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs s'effectue selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model»).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

## 2. Évaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2022:

en millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021
<b>Valeur des actifs proche du marché</b>		
Immeubles	838,4	873,8
Titres à revenus fixes	1'773,4	2'255,2
Prêts	319,3	388,7
Hypothèques	357,2	453,9
Actions	117,6	88,7
Autres placements	370,5	489,4
– Placements collectifs – immobiliers	15,2	17,8
– Placements collectifs – actions	242,6	326,6
– Placements collectifs – obligations	0,0	0,0
– Placements alternatifs	7,5	5,6
– Autres placements de capitaux	105,3	139,4
<b>Total des placements</b>	<b>3'776,4</b>	<b>4'549,6</b>
Placements financiers des assurances-vie liées à des participations	329,0	321,8
Créances issues d'instruments financiers dérivés	11,5	12,2
Part des réassureurs dans les provisions techniques	6,2	5,1
<b>Valeur des autres actifs proche du marché</b>		
Liquidités	88,8	39,2
Créances issues des activités d'assurance	35,4	42,1
Autres créances	21,0	16,5
Autres actifs	26,9	23,8
<b>Total des autres actifs</b>	<b>172,1</b>	<b>121,6</b>
<b>Total valeur des actifs proche du marché</b>	<b>4'295,2</b>	<b>5'010,3</b>

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour celui-ci les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti et diminuée des dépréciations adéquates.

## 2.1. Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

### Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

### Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash-Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

### Titres à revenus fixes et actions

Les obligations et actions sont valorisées à la valeur de marché.

### Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, la valeur de marché de ces prêts est calculée en interne avec la méthode DCF.

### Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

### Autres placements

Les autres placements sont composés de Private Equity, valorisés à la dernière valeur nette d'inventaire disponible fournie par nos partenaires et de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, dont font partie les options et les opérations de change, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

### Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

Cette position regroupe l'ensemble des investissements effectués pour nos clients dans le cadre de produits d'assurance vie liés. Ces placements sont valorisés à la dernière valeur de marché disponible.

## Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

## Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les dépôts à court terme. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	838,4	513,8	324,6
Autres placements collectifs	100,6	87,9	12,7
Placements collectifs – actions	242,6	236,9	5,7
Actions	117,6	113,9	3,7
Placements collectifs – immobiliers	15,2	13,0	2,2
Prêts	319,3	341,8	-22,5
Hypothèques	357,2	393,2	-36,0
Titres à revenus fixes	1'773,4	2'151,4	-378,0

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions et des placements collectifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne. Les mouvements des marchés financiers durant l'année 2022 ont fortement impacté les réserves latentes des actions et des placements collectifs.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la hausse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments. La valorisation des revenus fixes, des prêts et des hypothèques reflète la forte hausse des taux d'intérêt observée durant l'année 2022.

### 3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements

Depuis le SST 2013, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'estimation des engagements d'assurance. Ce modèle fait varier les projections de flux de paiements résultant des contrats d'assurances et les facteurs d'actualisation de ces flux en fonction des effets de scénarios économiques.

Par ailleurs, ce calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance diffère de celui de la valeur statutaire par des choix de paramètres différents. La valeur statutaire repose sur les paramètres des tarifs des différents contrats, alors que la valeur estimative repose sur des estimations réalistes des paramètres décrivant les flux attendus. D'autre part, les facteurs d'actualisation sont différents car la valeur statutaire repose sur les taux d'intérêt techniques des tarifs, alors que la valeur estimative repose sur les courbes de taux sans risque observées à la date de référence du calcul du SST.

Les autres engagements sont composés de dettes ordinaires, de provisions financières et de prêts subordonnés. La valeur proche du marché de ces derniers est calculée en interne avec la méthode DCF, en escomptant les flux attendus par la courbe swap à laquelle est ajouté un spread afférent au risque de ceux-ci. Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception de la provision pour impôts, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

Le tableau suivant présente la valeur proche du marché des engagements:

en millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021
<b>Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance</b>		
Assurance directe: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations)	2'664,4	3'249,4
Assurance directe: assurance vie liée à des participations	298,2	285,0
Réassurance active: assurance sur la vie	30,9	37,1
<b>Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance</b>	<b>2'993,5</b>	<b>3'571,5</b>
<b>Valeur proche du marché des autres engagements</b>		
Provisions non techniques	4,3	7,5
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	30,1	310,4
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	10,1	11,3
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	12,9	14,9
Engagements issus des activités d'assurance	130,1	140,6
Autres passifs	290,2	8,9
<b>Valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>477,8</b>	<b>493,4</b>
<b>Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>3'471,3</b>	<b>4'065,0</b>

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements:

en millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021
<b>Provisions techniques</b>	<b>3'442,7</b>	<b>3'474,3</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>213,5</b>	<b>204,7</b>
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	475,4	485,6
<b>Total du passif</b>	<b>4'131,6</b>	<b>4'164,6</b>

### 3.1. Paramètres d'évaluation proches du marché des provisions à des fins de solvabilité

#### Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

#### Invalidité et retour en activité

Les probabilités d'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

**Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)**

Vaudoise Vie a construit des tables de probabilité de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b) et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

**Frais**

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

**Renchérissement**

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

**4. Montant minimum**

Le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant repose sur une projection de l'évolution des risques correspondants. Au 31 décembre 2022, il se monte à CHF 57 millions contre CHF 76 millions un an auparavant.

## F. Gestion du capital

### 1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le taux SST au 1<sup>er</sup> janvier 2023 démontre que Vaudoise Vie dispose de fonds propres et de réserves en suffisance. Plusieurs stress tests ont du reste été réalisés notamment dans le cadre de l'ORSA, lesquels démontrent la capacité de résistance de la société aux événements adverses.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Vie qui, actuellement, conserve un objectif de consolidation de ses fonds propres et ne distribue pas de dividende depuis de nombreuses années.

Vaudoise Vie bénéficie de financements par des prêts accordés par d'autres sociétés du Groupe mais n'a pas contracté de prêt à l'extérieur du Groupe.

### 2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres statutaires sur les deux derniers exercices:

**Tableau de variation des fonds propres**

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
<b>État au 31.12.2020</b>	<b>100,0</b>	<b>55,0</b>	<b>61,0</b>	<b>11,4</b>	<b>227,4</b>
Dividendes versés en 2021	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	11,0	-11,0	-
Bénéfice	-	-	-	14,2	<b>14,2</b>
<b>État au 31.12.2021</b>	<b>100,0</b>	<b>55,0</b>	<b>72,0</b>	<b>14,6</b>	<b>241,6</b>
Dividendes versés en 2022	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	14,0	-14,0	-
Bénéfice	-	-	-	12,8	<b>12,8</b>
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>100,0</b>	<b>55,0</b>	<b>86,0</b>	<b>13,4</b>	<b>254,4</b>

L'écart entre les fonds propres statutaires de CHF 254 millions ci-dessus et les fonds propres en valeur proche du marché (différence entre les actifs et passifs en valeur proche du marché - tableau page 32) de CHF 824 millions se monte à CHF 570 millions. Cet écart provient de la différence d'évaluation des actifs qui sont réévalués négativement de CHF 91 millions en valeur proche du marché alors que les engagements d'assurance sont, quant à eux, sur-évalués dans les comptes statutaires et diminuent donc les passifs en valeur proche du marché de CHF 449 millions. Le solde de l'écart de CHF 211 millions correspond aux autres engagements qui ne sont pas pris en compte en valeur proche du marché.

En complément des fonds propres, il est à relever que Vaudoise Vie dispose également de prêts subordonnés de durées indéterminées, octroyés par Vaudoise Assurances Holding SA pour un total de CHF 30 millions, en diminution de CHF 280 millions par rapport à l'exercice précédent. L'objectif de ce financement est d'augmenter de manière temporaire l'assise financière de la société.

# G. Solvabilité

## 1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après.

La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2017/3 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Vie sont basés sur le modèle standard SST 2023. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2023.

Les éléments principaux du résultat SST 2023, calculé sur la base des données au 31.12.2022 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

en millions de CHF	SST 2023	SST 2022	Différence
<b>Calcul du capital cible</b>			
Risque d'assurance	79,1	97,2	-18,1
Risque de marché	257,3	313,4	-56,1
Risque de crédit	73,4	77,1	-3,7
Effets de diversification	-65,7	-79,3	13,6
Effet des scénarios	10,5	8,0	2,5
Autres effets sur le capital cible	-47,9	-54,7	6,8
<b>Capital-risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)</b>	<b>306,7</b>	<b>361,7</b>	<b>-55,0</b>
Montant minimum (MM)	57,4	76,2	-18,8
<b>Capital cible (CC)</b>	<b>364,1</b>	<b>437,9</b>	<b>-73,8</b>
<b>Calcul du capital porteur de risque</b>			
Valeur proche du marché des actifs	4'295,2	5'010,3	-715,1
Valeur proche du marché des engagements	3'471,3	4'065,0	-593,7
Différence (actifs – engagements)	823,8	945,3	-121,5
Déductions	-1,7	-1,5	-0,2
<b>Capital de base</b>	<b>822,1</b>	<b>943,8</b>	<b>-121,6</b>
Capital complémentaire	30,1	310,4	-280,3
<b>Capital porteur de risque (CPR)</b>	<b>852,2</b>	<b>1'254,1</b>	<b>-401,9</b>
<b>Quotient SST (CPR-MM)/CR</b>	<b>259,2%</b>	<b>325,6%</b>	<b>-66,5%</b>

Le SST 2023, calculé sur la base des données au 31 décembre 2022, aboutit à un quotient SST de 259,2%. Celui-ci se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis.

## 2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables qui ne se produiraient qu'une fois par siècle.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties:

- le capital risque sur un an, correspond à la moyenne des valeurs des pertes qui ne se produiraient qu'une fois tous les cent ans. Ce capital risque comprend les risques d'assurance, de marché et de crédit (voir définitions au chapitre D. Profil de risques);
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours.

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base, qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

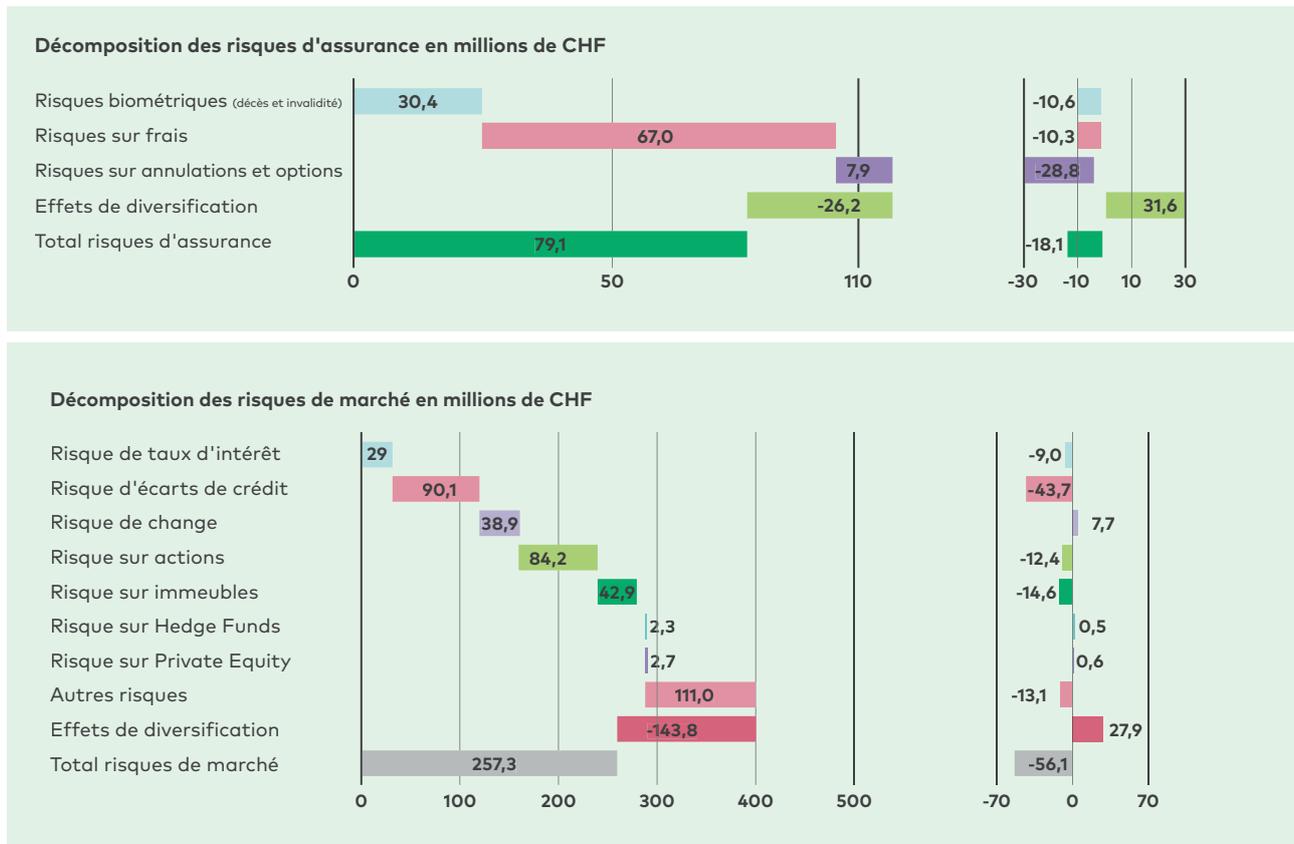
Selon les exigences imposées aux compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurance. Ce modèle vise à tenir compte des garanties et options intégrées dans les contrats d'assurances. Il tient compte de la dépendance du comportement des assurés à l'égard des marchés financiers. Ce modèle a été soumis en juin 2013 à la FINMA pour approbation. La FINMA a accordé une autorisation provisoire pour l'utilisation de ce modèle, qui vaut pour le SST 2023 (calculé sur la base des données au 31.12.2022).

Pour le calcul des risques (capital cible), Vaudoise Vie suit la méthodologie du modèle SST standard.

De plus, Vaudoise Vie applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée par Vaudoise Générale pour le niveau du capital porteur de risque. Ce modèle est principalement destiné à déterminer les effets de cette garantie sur le capital cible de Vaudoise Vie. Le modèle détermine également la valeur de cette garantie à prendre en compte dans le capital porteur de risque. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2023 (calculé sur la base des données au 31.12.2022).

### 3. Décomposition et évolution du capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2023 (calculé au 31.12.2022):



Comme la majorité des compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie a un volume important d'engagements de longue durée avec des garanties d'intérêt qu'elle couvre en grande partie par des titres à revenus fixes. Elle est ainsi exposée au risque de taux d'intérêt (sur les différences de flux entre actifs et passifs) et au risque d'écarts de crédit. Par le ralentissement volontaire de la production de contrats d'assurances avec garantie d'intérêt et par la restructuration du portefeuille de titres à revenus fixes, l'exposition au risque de taux d'intérêt a diminué de manière appréciable. Le risque sur écarts de crédit a diminué fortement en raison de la hausse des taux d'intérêt observée durant l'année 2022. Le risque sur actions a diminué suivant la diminution de l'exposition à cette classe d'actifs. Le risque sur immeubles suit le même mouvement.

Depuis le SST 2017 (calculé au 31.12.2016), l'obligation inconditionnelle d'agrèger les scénarios a été levée. Considérant que le modèle standard couvrait suffisamment les risques, Vaudoise Vie n'a pris en compte que le scénario de concentration immobilière prescrit par la FINMA.

#### 4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2023 (calculé au 31.12.2022):

en millions de CHF	SST 2023	SST 2022	Différence
<b>Décomposition du capital porteur de risque</b>			
Immeubles et fonds placement immobilier	853,6	891,6	-38,0
Obligations et fonds plac. en obligations, prêts et hypothèques	2'449,8	3'097,7	-647,9
Actions et fonds placement en actions	360,1	415,3	-55,1
Placements alternatifs	7,5	5,6	1,9
Instruments dérivés et autres placements	116,8	139,4	-22,6
Placements des assurances liées à des participations	329,0	321,8	7,2
Liquidités, créances et autres actifs	178,3	138,9	39,4
<b>Valeur proche du marché des actifs</b>	<b>4'295,2</b>	<b>5'010,3</b>	<b>-715,1</b>
Valeur des engagements d'assurance	2'695,4	3'286,5	-591,1
Provisions techniques des assurances liées à des participations	298,2	285,0	13,2
Provisions non techniques	4,3	7,5	-3,1
Prêts des autres sociétés du groupe	30,1	310,4	-280,3
Autres engagements	443,3	175,6	267,7
<b>Valeur proche du marché des engagements</b>	<b>3'471,3</b>	<b>4'065,0</b>	<b>-593,7</b>
Différence (actifs – engagements)	823,8	945,3	-121,5
Déductions	-1,7	-1,5	-0,2
<b>Capital de base</b>	<b>822,1</b>	<b>943,8</b>	<b>-121,6</b>
Capital complémentaire	30,1	310,4	-280,3
<b>Capital porteur de risque (CPR)</b>	<b>852,2</b>	<b>1'254,1</b>	<b>-401,9</b>

L'évolution du capital porteur de risque est due à plusieurs effets:

- la baisse des cours des actions et des fonds en actions;
- la hausse de l'évaluation de notre parc immobilier; cependant, quelques objets ont été vendus en 2022, réduisant ainsi la valeur de marché totale des immeubles;
- la baisse de la valeur de marché des titres à revenus fixes due principalement à la hausse des taux d'intérêt et des spreads de crédit;
- la baisse de la valeur des engagements d'assurances traditionnelles à long terme en raison de l'évolution du portefeuille et de la hausse des taux d'intérêt;
- la continuation de l'accroissement du portefeuille des assurances liées à des participations; et la réduction du capital complémentaire par le remboursement partiel des prêts subordonnés.



# Annexes

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels  
à l'Assemblée générale**

**Rapport sur la situation financière :  
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie »**

**Rapport sur la situation financière :  
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

**Rapport sur la situation financière :  
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »**



Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
Case postale  
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11  
Téléfax: +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2023

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport sur l'audit des comptes annuels



#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



#### **Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Cyril Motte  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

#### **Annexes**

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

**Bilan en CHF**

(avant répartition du bénéfice)

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
<b>Placements</b>			
Biens immobiliers		513 795 437	554 389 802
Titres à revenus fixes		2 151 365 634	2 155 493 798
Prêts		341 839 271	346 818 945
Hypothèques		393 194 324	450 665 883
Actions		113 916 226	76 339 268
Autres placements	<b>9</b>	349 864 916	360 757 774
<b>Total des placements</b>		<b>3 863 975 809</b>	<b>3 944 465 471</b>
<b>Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations</b>	<b>10</b>	<b>329 062 866</b>	<b>322 043 887</b>
<b>Créances sur instruments financiers dérivés</b>		<b>11 512 123</b>	<b>12 187 486</b>
<b>Dépôts découlant de la réassurance acceptée</b>		<b>27 860 000</b>	<b>28 820 000</b>
<b>Liquidités</b>		<b>88 807 225</b>	<b>39 175 402</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>11</b>	<b>12 895 702</b>	<b>14 866 429</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7</b>	<b>1 678 922</b>	<b>1 545 222</b>
Créances sur les preneurs d'assurance		1 666 036	1 755 713
Créances sur les entreprises d'assurance		2 302 653	2 632 265
<b>Créances nées d'opérations d'assurances</b>		<b>3 968 689</b>	<b>4 387 978</b>
Autres créances diverses		21 048 472	16 504 728
<b>Autres créances</b>		<b>21 048 472</b>	<b>16 504 728</b>
Prorata d'intérêts		17 507 755	15 888 295
Actifs transitoires		7 664 463	6 337 361
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>25 172 218</b>	<b>22 225 656</b>
<b>Total actif</b>		<b>4 385 982 026</b>	<b>4 406 222 259</b>

**Bilan en CHF**

(avant répartition de l'excédent)

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
<b>Provisions techniques</b>	<b>11</b>	<b>3 139 847 688</b>	<b>3 185 345 990</b>
<b>Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations</b>	<b>12</b>	<b>302 877 949</b>	<b>288 961 950</b>
<b>Provisions non techniques</b>		<b>213 463 071</b>	<b>204 674 607</b>
<b>Dettes sur instruments financiers dérivés</b>		<b>10 124 626</b>	<b>11 269 472</b>
<b>Dépôts résultant de la réassurance cédée</b>		<b>12 895 728</b>	<b>14 866 456</b>
Dettes envers les preneurs d'assurance		130 067 249	140 205 624
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		0	372 327
Dettes envers les entreprises d'assurance		80 942	0
<b>Dettes nées d'opérations d'assurances</b>		<b>130 148 191</b>	<b>140 577 951</b>
Autres passifs divers		4 186 173	1 502 176
Autres passifs envers des détenteurs de participations	<b>13</b>	281 334 044	415 710
<b>Autres passifs</b>		<b>285 520 217</b>	<b>1 917 886</b>
Prorata d'intérêts		70 538	394 164
Autres		6 609 086	6 582 345
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>6 679 624</b>	<b>6 976 509</b>
Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations	<b>13</b>	30 000 000	310 000 000
<b>Dettes subordonnées</b>		<b>30 000 000</b>	<b>310 000 000</b>
<b>Total des provisions et des dettes externes</b>		<b>4 131 557 093</b>	<b>4 164 590 821</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital-actions		100 000 000	100 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		55 000 000	55 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		86 000 000	72 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		631 437	421 089
bénéfice / perte (-) de la période		12 793 495	14 210 348
<b>Total des fonds propres</b>	<b>14</b>	<b>254 424 933</b>	<b>241 631 437</b>
<b>Total passif</b>		<b>4 385 982 026</b>	<b>4 406 222 259</b>



Vaudoise Vie, Compagnie d'assurances SA

Compte de résultat en CHF	Notes	2022	2021
Primes brutes		258 683 180	216 872 927
Primes brutes cédées aux réassureurs		-4 989 818	-6 052 023
<b>Primes pour propre compte</b>		<b>253 693 362</b>	<b>210 820 904</b>
Variation des reports de primes		1 708 968	1 546 329
Variation des reports de primes : part des réassureurs		-175 218	30 590
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations		-736 292	-776 060
<b>Primes acquises pour propre compte</b>		<b>254 490 820</b>	<b>211 621 764</b>
Autres produits de l'activité d'assurance		3 400 075	3 390 978
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>		<b>257 890 894</b>	<b>215 012 742</b>
Charges des sinistres : montants payés bruts		-219 709 603	-244 320 656
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		3 462 008	2 737 776
Variation des provisions techniques	15	42 070 901	929 275
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	15	-1 795 465	302 501
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	16	-13 085 536	-5 804 804
<b>Charges de sinistres pour propre compte</b>		<b>-189 057 695</b>	<b>-246 155 909</b>
<b>Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte</b>		<b>-43 497 313</b>	<b>-41 784 193</b>
Autres charges techniques pour propre compte		-1 735 536	-3 771 571
<b>Total des charges de l'activité technique d'assurance</b>		<b>-234 290 544</b>	<b>-291 711 673</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>23 600 351</b>	<b>-76 698 931</b>
Produits des placements	17	188 089 882	202 536 123
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-135 556 366	-98 531 697
<b>Résultat des placements</b>		<b>52 533 517</b>	<b>104 004 427</b>
Plus/moins-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations		-42 261 365	10 090 742
Autres produits financiers		2 544 356	1 113 786
Autres charges financières		-8 412 205	-5 953 352
<b>Résultat sur les autres éléments financiers</b>		<b>-48 129 214</b>	<b>5 251 176</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>28 004 653</b>	<b>32 556 672</b>
Autres produits		0	2 700 000
Autres charges		-11 900 000	-15 400 000
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>16 104 653</b>	<b>19 856 672</b>
Impôts directs		-3 311 158	-5 646 324
<b>Bénéfice</b>		<b>12 793 495</b>	<b>14 210 348</b>

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)****1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

**2. Conversion des monnaies étrangères**

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

**3. Principes d'évaluation**Placements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% par an jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture. Les placements en fonds provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations, eux, sont évalués à la valeur de marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**
**4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)**

La société Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>5. Honoraires versés à l'organe de révision</b>		
Prestations d'audit (hors TVA)	215 032	232 268
Prestations complémentaires (hors TVA)	5 408	11 655
<b>Total</b>	<b>220 439</b>	<b>243 923</b>
<b>6. Charges de personnel</b>	<b>17 384 826</b>	<b>18 457 683</b>
<b>7. Amortissements sur immobilisations incorporelles</b>	<b>597 962</b>	<b>540 865</b>
<b>8. Autres données relatives à l'annexe</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
8.1 Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	<b>4 458 295 501</b>	<b>4 488 013 618</b>
8.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :		
Liquidités	7 454 890	16 832 330
Actions	113 907 226	76 330 268
Fonds d'actions	25 048 228	26 199 998
Titres à revenus fixes	2 151 934 315	2 149 954 196
<b>Total</b>	<b>2 298 344 659</b>	<b>2 269 316 793</b>
8.3 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
8.4 Engagements conditionnels		
Engagements Private Equity	18 603 785	23 915 262
Prêts hypothécaires non libérés	24 154 833	45 061 922
Achats conditionnels d'immeubles et terrains	29 425 000	0
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	33 170 000	10 100 000
8.5 Groupe TVA En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.		
8.6 Emplois à plein temps Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 250. Une refacturation des frais généraux, comprenant des frais de personnel, est effectuée par Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA.		

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**

<b>9. Ventilation des autres placements</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Fonds immobiliers	12 988 702	12 988 702
Fonds d'actions	236 851 877	234 311 514
Fonds marché monétaire	37 677	385 595
Fonds mixtes	87 898 841	103 508 781
Private Equity	7 478 121	5 627 841
Produits structurés	4 609 698	3 935 341
<b>Total</b>	<b>349 864 916</b>	<b>360 757 774</b>

<b>10. Ventilation des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Liquidités	34 384 103	35 539 059
Titres à revenus fixes	57 566 219	66 300 751
Prêts	0	11 543 402
Fonds d'actions	4 976 786	5 807 831
Fonds d'obligations	91 861 877	76 446 394
Fonds marché monétaire	2 200 795	2 748 857
Fonds mixtes	137 456 307	120 387 219
Instruments financiers dérivés	616 779	3 270 375
<b>Total</b>	<b>329 062 866</b>	<b>322 043 887</b>

**11. Provisions techniques au 31.12.2022**

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	37 491 790	739 340	36 752 450
Réserves mathématiques	2 533 801 870	10 279 567	2 523 522 303
Provisions pour sinistres en cours	3 451 429	636 341	2 815 088
Autres provisions techniques	550 000 000	1 240 454	548 759 546
Provisions pour fonds d'excédents	15 102 599	0	15 102 599
<b>Total</b>	<b>3 139 847 688</b>	<b>12 895 702</b>	<b>3 126 951 986</b>

**Provisions techniques au 31.12.2021**

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	39 210 447	914 602	38 295 845
Réserves mathématiques	2 546 178 337	11 763 263	2 534 415 074
Provisions pour sinistres en cours	1 535 644	969 045	566 599
Autres provisions techniques	583 950 000	1 219 519	582 730 481
Provisions pour fonds d'excédents	14 471 562	0	14 471 562
<b>Total</b>	<b>3 185 345 990</b>	<b>14 866 429</b>	<b>3 170 479 561</b>

<b>12. Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Reports de primes	4 707 114	3 970 822
Réserves mathématiques	298 170 835	284 991 129
<b>Total</b>	<b>302 877 949</b>	<b>288 961 950</b>

**13. Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations**

Les emprunts subordonnés envers Vaudoise Assurances Holding SA ont été réduits de CHF 310'000'000.- à CHF 30'000'000.- le 22 août 2022 et convertis en un emprunt simple de CHF 280'000'000.- avec une échéance au 29 décembre 2023 et un taux de 1.34%.

## Annexe aux comptes annuels (en CHF)

## 14. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
<b>Etat au 31.12.2020</b>	<b>100 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>61 000 000</b>	<b>11 421 089</b>	<b>227 421 089</b>
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			11 000 000	-11 000 000	0
Bénéfice				14 210 348	14 210 348
<b>Etat au 31.12.2021</b>	<b>100 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>72 000 000</b>	<b>14 631 437</b>	<b>241 631 437</b>
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			14 000 000	-14 000 000	0
Bénéfice				12 793 495	12 793 495
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>100 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>86 000 000</b>	<b>13 424 932</b>	<b>254 424 932</b>

## 15. Variation des provisions techniques nettes

	2022	2021
Réserves mathématiques	9 184 991	19 251 506
Provisions pour sinistres en cours	-2 247 999	498 044
Autres provisions techniques	33 970 935	-16 369 406
Provisions pour fonds d'excédents	-632 491	-2 148 368
<b>Total</b>	<b>40 275 436</b>	<b>1 231 776</b>

## 16. Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations

Réserves mathématiques	-13 085 536	-5 804 804
------------------------	-------------	------------

## 17. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs

<b>1) Produits des placements</b>		
Biens immobiliers	31 230 624	32 112 645
Titres à revenus fixes	31 908 812	28 057 845
Prêts	6 169 549	6 257 052
Hypothèques	6 250 163	6 191 179
Actions	2 116 173	1 518 946
Autres placements	6 665 370	6 645 613
<b>Total</b>	<b>84 340 691</b>	<b>80 783 280</b>
<b>2) Plus-values non réalisées</b>		
Biens immobiliers	257 752	2 391 943
Titres à revenus fixes	1 271 841	1 171 682
Actions	811 479	3 394 163
Autres placements	1 274 636	1 417 160
Instruments financiers dérivés	8 197 305	12 860 482
<b>Total</b>	<b>11 813 013</b>	<b>21 235 430</b>
<b>3) Plus-values réalisées</b>		
Biens immobiliers	15 821 420	4 292 643
Titres à revenus fixes	4 478 110	33 874 687
Actions	225 067	252 665
Autres placements	31 160 122	37 604 348
Instruments financiers dérivés	3 844 603	1 681 582
<b>Total</b>	<b>55 529 322</b>	<b>77 705 925</b>
<b>4) Autres produits des placements (change)</b>		
Titres à revenus fixes	2 410 946	5 406 354
Autres placements	484 696	894 567
Instruments financiers dérivés	33 511 214	16 510 567
<b>Total</b>	<b>36 406 857</b>	<b>22 811 488</b>
<b>Total des produits des placements</b>	<b>188 089 882</b>	<b>202 536 123</b>

**Annexe aux comptes annuels (en CHF)**
**18. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs**

<b>1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Biens immobiliers	1 088 975	0
Titres à revenus fixes	9 516 351	6 798 855
Prêts	145	0
Hypothèques	72 000	0
Actions	8 657 108	583 543
Autres placements	10 911 643	1 774 285
Instruments financiers dérivés	5 012 035	8 404 036
<b>Total</b>	<b>35 258 257</b>	<b>17 560 719</b>
<b>2) Moins-values réalisées</b>		
Biens immobiliers	482 599	521 281
Titres à revenus fixes	13 962 673	3 537 689
Hypothèques	18 923	0
Actions	555 101	920 228
Autres placements	1 227 310	1 377 837
Instruments financiers dérivés	10 616 845	20 690 379
<b>Total</b>	<b>26 863 452</b>	<b>27 047 414</b>
<b>3) Autres charges des placements (change)</b>		
Titres à revenus fixes	12 678 070	6 949 863
Actions	0	72 012
Autres placements	611 589	881 474
Instruments financiers dérivés	36 079 606	22 079 560
<b>Total</b>	<b>49 369 265</b>	<b>29 982 910</b>
<b>4) Frais de gestion</b>	<b>24 065 392</b>	<b>23 940 654</b>
<b>Total des charges des charges financières et frais de gestion des placements</b>	<b>135 556 366</b>	<b>98 531 697</b>

**19. Evénements importants survenus après la date du bilan**

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2023.



*Vaudoise Vie, Compagnie d'assurances SA*

**Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en CHF)**

	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Bénéfice de l'exercice	12 793 495	14 210 348
Solde reporté de l'exercice précédent	<u>631 437</u>	<u>421 089</u>
<b>Solde disponible</b>	<b><u>13 424 933</u></b>	<b><u>14 631 437</u></b>

**Proposition du conseil d'administration :**

Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	13 000 000	14 000 000
Solde à reporter	424 933	631 437
<b>Total</b>	<b><u>13 424 933</u></b>	<b><u>14 631 437</u></b>

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.



**Rapport sur la situation financière:**  
**modèle quantitatif « Résultats de l'entreprise, solo - vie »**

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité  
 Indications en millions

	Total		Vie individuelle	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	216,9	258,7	161,3	179,7
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-6,1	-5,0	-6,1	-5,0
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	<b>210,8</b>	<b>253,7</b>	<b>155,2</b>	<b>174,7</b>
4 Variations des reports de primes	0,8	1,0	1,5	1,7
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	0,0	-0,2	0,0	-0,2
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	<b>211,6</b>	<b>254,5</b>	<b>156,8</b>	<b>176,2</b>
7 Autres produits de l'activité d'assurance	3,4	3,4	3,4	3,4
8 <b>Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>	<b>215,0</b>	<b>257,9</b>	<b>160,2</b>	<b>179,6</b>
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-244,3	-219,7	-197,1	-194,5
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	2,7	3,5	2,7	3,5
11 Variations des provisions techniques	0,9	42,1	0,9	42,1
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0,3	-1,8	0,3	-1,8
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-5,8	-13,1	-	-
14 <b>Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>	<b>-246,2</b>	<b>-189,1</b>	<b>-193,2</b>	<b>-150,8</b>
15 Frais d'acquisition et de gestion	-41,8	-43,5	-36,9	-38,7
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-41,8	-43,5	-36,9	-38,7
18 Autres charges techniques pour propre compte	-3,8	-1,7	-3,8	-1,7
19 <b>Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)</b>				
20 Produits des placements	202,5	188,1	202,5	188,1
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-98,5	-135,6	-98,5	-135,6
22 <b>Résultat des placements (20 + 21)</b>	<b>104,0</b>	<b>52,5</b>	<b>104,0</b>	<b>52,5</b>
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	10,1	-42,3	-	-
24 Autres produits financiers	1,1	2,5	1,1	2,5
25 Autres charges financières	-6,0	-8,4	-6,0	-8,4
26 <b>Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>	<b>32,6</b>	<b>28,0</b>	<b>25,6</b>	<b>35,1</b>
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-		
28 Autres produits	2,7	-		
29 Autres charges	-15,4	-11,9		
30 Produits / charges extraordinaires	-	-		
31 <b>Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>	<b>19,9</b>	<b>16,1</b>		
32 Impôts directs	-5,6	-3,3		
33 <b>Bénéfice / perte (31 + 32)</b>	<b>14,2</b>	<b>12,8</b>		



**Rapport sur la situation financière :**  
**modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST  
 Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
<b>Calcul du capital porteur de risque (CPR)</b>	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	945,3		823,8
	Déductions	-1,5		-1,7
	<b>Fonds propres de base</b>	<b>943,8</b>		<b>822,2</b>
	Capital complémentaire	310,4		30,1
	<b>CPR</b>	<b>1254,1</b>		<b>852,2</b>

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
<b>Calcul du capital cible</b>	Risque technique	97,2		79,1
	Risque de marché	313,4		257,3
	Effets de diversification	-79,3		-65,7
	Risque de crédit	77,1		73,4
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	29,5		20,1
	<b>Capital cible</b>	<b>437,9</b>		<b>364,1</b>

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
<b>Quotient SST</b>	325,6%		259,2%

Rapport sur la situation financière :  
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST  
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
<b>Valeur des placements proche du marché</b>	Biens immobiliers	873,8		838,4
	Participations	0,0		0,0
	Titres à revenu fixe	2255,2		1773,4
	Prêts	388,7		319,3
	Hypothèques	453,9		357,2
	Actions	88,7		117,6
	Autres placements	489,4		370,5
	Placements collectifs de capitaux	479,6		358,4
	Placements alternatifs de capitaux	5,6		7,5
	Produits structurés	4,1		4,6
	Autres placements de capitaux	0,0		0,0
Total des autres placements	4549,6		3776,3	
<b>Valeur des autres actifs proche du marché</b>	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	321,8		329,0
	Créances sur instruments financiers dérivés	12,2		11,5
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	37,7		31,4
	Liquidités	39,2		88,8
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	5,1		6,2
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	5,1		6,2
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	0,0		0,0
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	0,0		0,0
	Immobilisations incorporelles	1,5		1,7
	Créances nées d'opérations d'assurance	4,4		4,0
	Autres créances	16,5		21,0
	Autres actifs	0,0		0,0
	Capital non encore libéré	0,0		0,0
	Comptes de régularisation	22,2		25,2
Total des autres actifs	460,7		518,8	
<b>Total valeur des actifs proche du marché</b>	Total de la valeur des actifs proche du marché	5010,3		4295,2
<b>BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)</b>	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements	3286,5		2695,4
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	3249,4		2664,4
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	37,1		30,9
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	285,0		298,2
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	285,0		298,2
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
<b>Valeur proche du marché des autres engagements</b>	Provisions non techniques	7,5		4,3
	Dettes liées à des instruments de taux	0,0		0,0
	Dettes sur instruments financiers dérivés	11,3		10,1
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	14,9		12,9
	Dettes nées d'opérations d'assurance	140,6		130,1
	Autres passifs	1,9		283,5
	Comptes de régularisation	7,0		6,7
	Dettes subordonnées	310,4		30,1
<b>Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements</b>	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	4065,0		3471,3
	<b>Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements</b>	945,3		823,8